



Pôle de l'Administration Générale
Direction Population
Service Etat Civil
3 rue Colonel Roux
B.P. 92
05007 GAP Cedex
Tél. : 04-92-53-24-45
Fax : 04-92-53-25-47
e-mail : etat.civil@ville-gap.fr

DEMANDE D'AUTORISATION DE BUVETTE TEMPORAIRE

Important : toute demande doit être effectuée au minimum quinze jours avant la date de la manifestation.

Informations sur le demandeur :

Nom :
Prénoms :
Téléphone :

Informations sur l'organisme (association, entreprise, etc.) représenté par le demandeur :

Raison sociale ou nom de l'organisme :
Adresse de l'organisme :
.....
.....
Code Postal :
Ville :
Téléphone :
Courriel :

Renseignements sur la demande :

Catégorie de boissons :

- sodas et jus de fruits
- Vin, bière, champagne

NB : si votre manifestation a lieu dans une installation sportive de la Ville, la vente d'alcool est interdite.

Date(s) et heures souhaitées de votre manifestation :
.....
.....

Lieu de la manifestation :

Motif de la manifestation :
.....

Date de la demande :

Signature du demandeur :